



Fonds de Service Universel des TIC

AVIS DE RELANCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN TIC ET UN EXPERT EN ELABORATION DES PROJETS

I. CONTEXTE DU RECRUTEMENT

Le Fonds de Service Universel des TIC est un organe placé sous la tutelle du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias. Il est mis en place par décret N° 100/054 du 29 mars 2024 portant modification du décret N° 100/186 du 29 octobre 2017 portant création et modalités de Gestion du Fonds de Service Universel des TIC au Burundi.

Soucié de la réussite à ses missions, le Fonds de Service Universel des TIC relance l'avis de recrutement du 21 juin 2024 pour **les postes d'un (1) expert en TIC et un (1) expert en élaboration des projets.**

II. COMPOSITION DU DOSSIER

1. Une copie de la Carte Nationale d'Identité ;
2. Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur du Fonds de Service Universel des TIC ;
3. Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
4. Une copie du diplôme certifié conforme à l'original auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique ou l'équivalence du diplôme délivré par ce même ministère si celui-ci est délivré à l'étranger ;
5. Les attestations de services rendus, certificats de formation ;
6. Tout autre document attestant l'expérience en la matière ou jugé nécessaire ;
7. Remettre tous les documents dans une enveloppe sous plis-fermé au bureau du Directeur du Fonds de Service Universel des TIC avec mention « CANDITATURE AU POSTE DE ... ».

III. DEPOT DES OFFRES

Les dossiers complets, sous plis-fermé et adressés à Monsieur le Directeur du FSU sont à déposer physiquement au Bureau du Fonds de Service Universel des TIC sis au quartier Asiatique Building Orée du Golf 1^{er} Niveau.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 09/08/2024 à **12h00**.

Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront invités à passer un test écrit et/ou oral à une date qui leur sera communiqué ultérieurement.

NB :

- Les candidats qui auront fourni des renseignements inexacts seront exclus de la procédure de recrutement ;
- Les dossiers déposés ne seront pas remis ;
- Les présents termes de références sont affichés au Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias et sont disponibles sur le site web www.mincotim.gov.bi du ministère et sur le site web www.setic.gov.bi du SETIC.

IV. CAHIER DE CHARGE ET PROFIL DU PERSONNEL A RECRUTER

1. Expert en Technologies de l'Information et de la Communication (1)

1.1. Cahier de charge

Le Directeur du Fonds de Service Universel des TIC est assisté par l'expert en Technologies de l'Information et de la Communication chargé de :

- Coordonner les efforts pour la structuration et l'élaboration des documents de projets TIC éligibles au financement du Fonds de Service Universel en TIC ;
- Définir, en collaboration avec l'expert en suivi et évaluation, les plans de mise en œuvre et du suivi-évaluation des activités desdits projets ;
- Proposer un plan de réduction de la fracture numérique par la promotion du déploiement des infrastructures et des services de communication dans les zones rurales, les zones éloignées et mal desservies ;
- Identifier les principales contraintes au développement des services de télécommunications et TIC dans les milieux ruraux, notamment l'accès à l'internet haut débit, et soumettre des recommandations ;
- Evaluer le nombre des localités ayant accès aux services de communication de base et le nombre de lieux publics connectés à l'internet pour en assurer la croissance ;



1.2. Qualifications :

- Être titulaire d'au moins un diplôme universitaire de niveau Bac+4 en administration des réseaux, réseaux et télécommunication, informatique, sécurité des systèmes informatiques ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Avoir une certification complémentaire en gestion des projets serait un atout ;
- Avoir des connaissances dans l'élaboration, montage et gestion des projets ;

1.3. Expérience professionnelle :

- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le secteur des TIC ; avec des connaissances approfondies dans le développement des infrastructures numériques ;
- Avoir au moins une certification mondialement reconnue dans le domaine de gestion des projets, réseaux et télécommunications notamment : Project Management Professional (PMP), CCNA, CCNP, ITIL ;
- Avoir une excellente connaissance des tendances et meilleures pratiques internationales en matière de réforme des télécommunications
- Avoir une expérience dans la gestion ou la mise en œuvre des projets numériques complexes sur un plan national ou à une échelle similaire ;
- Avoir une connaissance approfondie des lois et règlements du secteur de la communication électronique du Burundi ;
- Parler et écrire parfaitement le kirundi, le français ; la connaissance de la langue anglaise serait un atout.

2. Expert en Elaboration des Projets (1)

2.1. Cahier de charge

- Participer à l'élaboration du PAA et du PTBA du Fonds de Service Universel des TIC ;
- Elaborer des documents-projet, concevoir et organiser des ateliers pour leur validation ;
- Elaboration des manuels de procédures de gestion du Fonds de Service Universel des TIC ;
- Définir les indicateurs de performance mesurables des différents projets entrant dans les attributions du Fonds de Service Universel ;
- Faire valider les cibles de performance auprès de l'équipe de direction et du Conseil d'Administration ;



- Fournir un appui direct à l'Unité de Gestion du Fonds de Service Universel des TIC afin de renforcer leurs capacités en matière d'élaboration des projets ;

2.2. Qualifications :

- Être titulaire d'au moins un diplôme de niveau BAC+4 en Planification stratégique et économie du développement, en Elaboration et Gestion des projets ou domaine assimilé ;

2.3. Expérience professionnelle

- Avoir des compétences avérées en planification stratégique des programmes à long terme et en élaboration des projets de développement public ;
- Avoir élaboré au moins 5 projets ;
- Avoir une expérience dans le domaine de l'élaboration de plans stratégiques de développement ;
- Avoir au moins une certification mondialement reconnue dans le domaine de gestion des projets : Project Management Professional (PMP);
- Avoir une maîtrise des règles et procédures d'acquisition de l'Etat burundais (Code de Marchés publics en dernière version officielle) ;
- Avoir une connaissance approfondie de la réglementation du pays en matière de passation de marchés publics ;
- Être apte à utiliser les applications standards de passation de marchés constitue un atout ;
- Avoir de parfaites connaissances en matière de gestion de projets informatiques
- Parler et écrire parfaitement le kirundi, le français. La connaissance de la langue anglaise serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des applications courantes de logiciels de bureau : Word, Excel avancé, PowerPoint.

V. LIEU DE TRAVAIL ET DUREE DU CONTRAT

Le personnel à recruter sera basé à Bujumbura avec des missions à l'intérieur du pays.

La durée du contrat est indéterminée après une période de six (6) mois d'essai et le personnel du Fonds de Service Universel des TIC est régi par le Code du Travail du Burundi en vigueur.



VI. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases :

- Présélections sur analyse de dossiers : /100pts
- Test écrit : /100pts
- Entretiens : /100pts

VII. CRITERES D'EVALUATION ET METHODE D'ATTRIBUTION

DESCRIPTION	POINTS
Une Note méthodologique (Compréhension des TDRs) pour l'exécution de la mission attendue	20
Diplôme requis	15
Expérience professionnelle	45
Expérience similaire dans le domaine suivant la durée requise	20

Fait à Bujumbura, le 24/07/2024

LE DIRECTEUR DU FSU

Elias AHIBONEYE

